

**PROCES-VERBAL**  
**Conférence des Dirigeants de Sociétés**  
**de l'Association Genevoise de Gymnastique**  
**15 mai 2023 à Versoix**

**ORGANISATION : FSG Versoix**

Cette Conférence des Dirigeants est convoquée conformément aux statuts et présidée par Raymond Ducry(RD) entouré des membres du Comité Cantonal (CC) soit :

Pascal Bonvin (PB) : Responsable Division Finances  
Christiane Forel (CF) : Responsable Division Technique sport de Masse  
Frédérique Guex : Responsable Division Information  
Daniela Salvadori (DS) : Responsable Division Technique sport Elite

Excusée

Patricia Combe-Dutheil (PCB) : Vice-présidente

Prise du Procès-Verbal : Gisèle Rossier

**PRESENCES COMMISSIONS ADMINISTRATIVES ET TECHNIQUES**

**Division Finances :**

Responsable : Pascal Bonvin

Ressource Humaine : Annelise Montandon (excusée)

Trésorière centrale : Annelise Montandon (excusée)

**Division Information :**

Responsable : Frédérique Guex

Responsable : FSG Admin et site internet Denise Meystre

Responsable Archives : Frédérique Guex

Mise en page Journal AGG : Ruth Holland

**Division Technique Sport de Masse :**

Responsable DTM : Christiane Forel

Responsable commission Parent-Enfant : Christiane Forel

Responsable commission Enfantine : Christiane Forel

Responsable commission Jeunes Gymnastes : François Bonnamour

Responsable Commission Jeux : Franziska Maurer (excusée)

Responsable Commission Sport des Adultes : Isabelle Jaquet

Commission Agrès trésorière : Dominique Rüttimann

Responsable Formation et Administration Juges : Karine Khemir (excusée)

Responsable Commission Athlétisme : Gabriel Vida (excusé)

Responsable Commission Gymnastique & Danse : Claudine Deforel

**Division Technique Sport Elite :**

Responsable DTE : Daniela Salvadori

Responsable Commission Gymnastique Acrobatique : César Salvadori

Responsable Commission Gymnastique Artistique : Franca Munoz

Responsable Commission Gymnastique Rythmique a.i. : Manon Bonvin

Responsable Commission Trampoline a.i. : Danielle Gervais

Responsable CCE GAC : Joao Da Costa Ferreira (excusé)

Responsable CCE GAF : Frédéric Layat

Responsable CCE GAM : Fabio Barzasi (excusé)

Responsable CCE TRA : Maxime Ferrin

Entraîneur CCE GAC : Ines Neves Ferreira (excusée)

Entraîneurs CCE GAF : Magali Layat

Entraîneurs CCE GAM : Yann Gestin

**Commission de Contrôle de Gestion :**

Responsable : Nicole Hayoz

Membre de la Commission de Contrôle de Gestion : Sylvie Cathrein, Joel Snoeckx

**Fonds Inaliénables :**

Président de la Commission de Gestion : Jean-Jacques Hayoz

Président de la Commission de Répartition : Fernand Gardy (excusé)

Responsable des demandes de sociétés Commission Répartition : France Baussièr

**Fonds Cantonal :**

Président : Blaise Monnier

**Union des Sociétés de la Ville de Genève :**

Président : Didier Dietrich

**Union Fédérale des Gymnastes Vétérans Groupe Genève :**

Président : Théo Riedo

**Coach J+S AGG :**

Monica Consoli (excusée)

**Mémorial Moret :**

Isabelle Jaquet coprésidente

Myriam Dorenbos

**Nombre de sociétés au total : 37**

(1 société en interruption temporaire : FSG Pâquis)

**Sociétés présentes : 32**

Acro-Genève, Aire-Le-Lignon, Bernex-Confignon, Carouge, Chambésy-Jeunesse, Chancy groupe sportif, Châtelaine Club Hygiénique, Chêne Gymnastique Genève, Compesières, Collonge-Bellerive, Eaux-Vives, Eaux-Vives Féminine, EGAG, Geisendorf, Genève-Ville, Genève-Ville Dames, Genthod-Bellevue, Grand-Saconnex Gym Dames, Lancy, Mandement, Meyrin, Meyrin Féminine, Onex Club GO, Perly-Certoux, Petit-Saconnex, Plan-les-Ouates, Pregny-Chambésy, Saint-Jean Cayla, Urania-Genève-Sport, Vernier Club Athlétique, Versoix, Veyrier.

**Sociétés excusées (5) :** Chêne Bougerie/Thônex

Genève-Grottes

Jussy

La Grande Boissière

Troinex

**Scrutateurs :**

France Baussièr (UGS)

Isabelle Jaquet (St-Jean-Cayla)

**1. BIENVENUE ET ACCUEIL**

Raymond Ducry (RD) remercie toutes les personnes présentes. Il propose une modification de l'ordre du jour, au point 6 Finances et votation de ces modifications :

6.2 Rapport de la Commission de Contrôle de Gestion (CCG)

6.3 Rapport de la société de révision Berney Associés SA

6.4 Approbation du rapport financier et des comptes 2022 et décharge du Comité Cantonal 2022 sur l'exercice financier 2022.

A l'unanimité ces modifications sont acceptées. Le président passe la parole à Christophe Salvina, président de la société de Versoix, qui annonce que sa société fête son 150<sup>ème</sup> anniversaire. Pour l'occasion, la FSG offre un apéro après le CDS et chaque personne pourra repartir avec un verre souvenir. Il demande aussi d'applaudir l'équipe cuisine qui a fait un très gros travail et souhaite une très bonne séance à tous.

RD remercie la société de Versoix pour l'organisation de cette conférence.

**2. AFFAIRES ROMANDES ET FEDERALES****AFFAIRES ROMANDES :**

URG : Le comité de l'URG ne renouvelle pas son mandat après le Fête Romande 24, mais l'URG existera toujours, sous une nouvelle forme, avec les associations romandes.

**AFFAIRES FEDERALES :**

CDA : une séance avec le Comité Central et les associations a eu lieu dans le canton de Lucerne. Un exposé sur l'éthique dans le sport a été présenté par Christine Vögeli. Toutes les sociétés devront se conformer aux nouvelles dispositions mises en vigueur par la Confédération concernant l'éthique dans le sport. Des cours de formation seront organisés par la FSG.

### **3. APPEL DES SOCIETES**

Nombre de bulletins au total	: 176
Nombre de votes distribués	: 77
Nombre de sociétés au total	: 37
Nombre de sociétés présentes	: 32
Nombre de sociétés excusées	: 5

### **4. APPROBATION DU PV DE LA CDS DU 10 octobre 2022**

A l'unanimité le PV de la CDS du 10 octobre 2022 a été accepté.

Remarque de Nicole Hayoz :

«Affaires Fédérales» : il y a 2 groupes genevois pour la Gymnaestrada et non 1.

### **5. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITES 2022**

RD rappelle qu'il est important d'avoir un rapport d'activités complet de toutes les disciplines de l'AGG pour obtenir le label de qualité pour le sport décerné par l'AGS. (Association Genevoise des Sports).

- Remarque de Nicole Hayoz : Pour le sport de masse, rubrique Jeunes Gymnastes, il y a environ 2'790 gymnastes et non 5'000 comme écrit.
- Remarque de Sylvie Cathrein : p.9 Gym et Danse : il manque le rang : 2<sup>ème</sup> FSG Chambésy Jeunesse.

Le rapport est accepté à l'unanimité après ces corrections.

### **6. FINANCES :**

#### **6.1 Présentation des comptes du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2022 par Pascal Bonvin :**

« L'exercice 2022, bouclé au 31.12.2022, présente un bénéfice de CHF 49'653.90 alors que le budget en prévoyait un de seulement CHF 876.--.

Ce résultat positif, très différent du budget, n'est pas dû à un coup de baguette magique mais peut être justifié de la manière suivante :

- Nous avons reçu en 2022 une double subvention GAC (21+22) qui représente un produit de CHF 32'524.—.
- La location du praticable (CHF 9'000.—) pour les Championnats du Monde FIG Acro2021 a été reçue en 2022.
- Les subventions J+S, budgétées à CHF 40'000.— se sont élevées à CHF 56'536.—
- Les cotisations budgétées de CHF 448'000.— ont été effectivement de CHF 422'000.—

Pour faire suite à ce bénéfice de CHF49'653.90, le capital de l'AGG est ainsi augmenté à CHF203'242.10.

Le patrimoine de l'AGG reste donc stable compte tenu du fonds FFG25 de CHF 900'154.56, du Fonds FFG78 de CHF 68'2298.76 et du Fonds Cantonal de CHF 53'638.38.

Comme vous pouvez le constater, ces 3 fonds ont augmenté bien qu'une distribution de près de CHF 90'000.—ait été effectuée durant cet exercice tant à l'AGG qu'aux sociétés et gymnastes.

Nos sincères remerciements vont à toutes les instances cantonales (Fonds du sport) et municipales (Ville de Genève) qui assurent une partie très importante du financement de notre association. Grâce à leur soutien, nos gymnastes peuvent bénéficier de très bonnes conditions d'entraînement. Il en va de même pour toutes les personnes qui nous aident dans l'organisation de manifestations. »

Pascal Bonvin remercie également toute l'équipe de la Division Finances qui l'a soutenu dans la simplification de la comptabilité en la centralisant. Depuis janvier 2023, la comptabilité de la DTM est tenue directement par la trésorière centrale. PB remercie Edith Garcin pour son travail de trésorière de la DTM depuis de nombreuses années et lui remet des fleurs.

Il remercie aussi la CCG pour son excellente collaboration et rappelle qu'en cas de manque de candidature pour la Commission de Contrôle de Gestion, c'est un tirage au sort d'une société qui désignera les membres de cette commission.

Pascal Bonvin propose deux choses :

- 1) Que la société tirée au sort assume son mandat durant toute la durée en remplaçant les personnes démissionnaires
- 2) Que le tirage au sort soit remplacé par la mise en place de personnes possédant des compétences dans le domaine financier

Des remerciements sont aussi adressés à la société de révision Berney Associés Audit SA pour ses conseils tout au long de l'année.

Remarque de Sylvie Cathrein (Chambésy Jeunesse) : elle précise qu'elle n'a pas été tirée au sort, mais désignée d'office, donc qu'elle n'est pas d'accord avec ce procédé.

## **6.2 Rapport de la CCG :**

Nicole Hayoz constate qu'il y a un progrès dans les relations entre le CC et la CCG car la plupart des demandes émises par la commission ont reçu des réponses.

« Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons examiné les pièces comptables en concordance avec les comptes de Pertes & Profits, ainsi que le bilan, le Budget et les diverses pièces de bouclément, la valeur du patrimoine de l'AGG et leur concordance avec le règlement financier.

En conséquence, la CCG considère les comptes en ordre et recommande aux délégués d'accepter les comptes tels que présentés et de donner décharge au responsable des finances, ainsi qu'aux membres de la Commission de Contrôle de Gestion.

Pour la CCG, Yvette Trosset, Joël Snoeckx et moi-même. »

## **6.3 Rapport de l'organe de révision Berney Associés Audit SA :**

Caroline Gindra, membre de Bernay Associés prend la parole pour informer les délégués que le contrôle des comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'AGG pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2022 a été effectué et qu'ils sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Elle demande d'approuver ces comptes.

## **6.4 Approbation du rapport financier et des comptes 2022 et décharge au CC sur l'exercice 22**

A l'unanimité le rapport a été accepté et les participants ont donné décharge au CC sur l'exercice 2022.

PB remercie les sociétés qui ont déjà payé leurs cotisations à l'AGG.

Dans la rubrique Fonds propres, PB propose de ne pas séparer les montants pour les réserves (de matériel, Festival, Gymnaestrada, Fête Fédérale) mais de tout réunir sous une seule réserve. Après une discussion et un vote à la majorité (2 abstentions, 4 voix pour garder les 4 séparations) il a été choisi de séparer : réserve pour matériel-équipement et réserve pour manifestations.

## **7. AFFAIRES CANTONALES**

### **FRG'24 :**

Raymond Ducry passe la parole à Didier Dietrich, président du CO FRG'24.

Didier Dietrich informe que l'organisation avance. Il présente les 4 sites de compétitions (Bois-des-Frères, Queue d'Arve, Bout-du-Monde, Aimée Stielmann) ainsi que le programme des deux week-ends, 7-9 juin et 14-16 juin 2024. Un gala sera organisé le samedi 15 juin, avec remise de la bannière. Les Championnats Romands de gymnastique artistique auront lieu en même temps que les Championnats Genevois, les 4 et 5 mai 2024.

Il présente aussi les différents moyens de communication : teaser, site Internet, newsletter, mascotte et le slogan : « tous ensemble pour la FRG' 24 ». Didier Dietrich demande à tout le monde d'activer les réseaux sociaux et remercie le CO FRG'24.

Il nous informe aussi que les prix des transports ont été négociés avec les TPG et les CFF. Le budget est dépendant du nombre de gymnastes. Le dossier sponsoring est prêt. Bon retour des communes.

Ruth Holland remercie les 20 sociétés qui ont participé à la séance technique du 8 mai dernier.

Rudi Rigo, président de Genève-Ville annonce que sa société va sponsoriser la FRG'24.

Raymond Ducry remercie Didier Dietrich pour son travail ainsi que le CO. Il rappelle que cette fête est très importante et que l'on compte sur les sociétés pour le bénévolat.

### **GYMNAESTRADA'23 :**

RD rappelle les 2 dates importantes pour la présentation des groupes suisses de la Gymnaestrada : le 27 mai à Neuchâtel et le 1<sup>er</sup> juillet à Rapperswil.

Isabelle Jaquet présidente de St-Jean Cayla prend la parole et précise que le 27 mai à Neuchâtel, il y aura un groupe de jeunes et un groupe Senior de l'AGG.

Elle nous fait part de son enthousiasme pour cette manifestation qui réunit plus de 20'000 gymnastes de plus de 50 pays différents.

La délégation suisse est une des plus importantes avec 3'500 gymnastes.

### **JOURNEE DANS LE TERRAIN :**

Elle a eu lieu à Carouge, le 14 mai dernier. RD remercie François Bonnamour, responsable des Jeunes Gymnastes, qui a fait un travail formidable. Il ajoute que cette fête est une excellente carte de visite pour la gymnastique populaire.

### **MEMORIAL MORET :**

Isabelle Jaquet précise qu'il y a un livre de photos à disposition des sociétés sur le « Memo vient chez vous » pour celles qui ne l'ont pas encore retiré.

Date du prochain Memorial Moret : 24-25 novembre 2024.

### **150<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA GYMNASTIQUE GENEVOISE :**

Le 3 novembre 2023 la gymnastique genevoise, née en 1873, fête ses 150 ans. Des informations suivront dans le journal de l'AGG, la « Gymnastique Genevoise ».

### **FONDS INALIENABLES (FI) :**

Jean-Jacques Hayoz (JJH), président de la commission de gestion des FI prend la parole et excuse l'absence de Fernand Gardy, président de la commission de répartition des FI. Suite à la réunion avec RD et aussi au désir de la Ville de Genève de voir utiliser ces fonds, il propose d'allouer les montants suivants :

- CHF 8'000.— pour les inscriptions de la Journée dans le Terrain
- CHF 10'000.— pour l'achat de matériel, équipement AGG
- CHF 30'000.— pour l'organisation du 150<sup>ème</sup>.

Jean-Jacques Hayoz soumet au vote la somme de CHF 48'000.—.

Claudine Deforel, société de Veyrier, trouve que CHF 30'000.—est une énorme somme pour l'organisation du 150<sup>ème</sup> et demande des précisions.

RD répond que c'est une somme largement insuffisante car un repas sur invitation est prévu avec les membres honoraires, les autorités gymniques et politiques entre autres.

Claudine Deforel ajoute que c'est bien dommage de ne pas en avoir été informé plus tôt.

Didier Dietrich, président FRG'24, annonce que le CO avait fait une demande de CHF 50'000.—aux FI et que s'il y a un bénéficiaire, celui-ci sera distribué aux sociétés, mais la demande a été refusée.

JJH répond : à l'époque, les liquidités de l'AGG étaient au plus bas et il était envisagé d'utiliser le FI25 pour redresser les finances. Maintenant que la situation financière s'est améliorée, le FI 25 peut aider la FRG'24. La demande doit être faite auprès de l'AGG, car l'organisation de cette fête est sous la responsabilité de l'AGG.

RD réitère son soutien à la FRG'24. Il rappelle que l'AGG a déjà fait une avance de CHF 10'000 et se dit prêt à continuer à le faire dans les proportions nécessaires.

PB propose de voter pour chaque somme allouée séparément.

- CHF 10'000.— pour le matériel, équipement AGG : accepté à la majorité, 6 abstentions, 4 voix contre.
- CHF 8'000.— d'inscriptions pour la Journée dans le Terrain : 1 voix contre, 1 abstention, accepté à la majorité.
- CHF 30'000.— pour l'organisation du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la gymnastique genevoise: 9 voix contre, 10 abstentions, accepté à la majorité.

#### **UNION FEDERALE DES GYMNASTES VETERANS Groupe de Genève :**

RD lit le message de Théo Riedo, son président, qui a quitté la séance pour maladie :

Celui-ci constate que les vétérans sont toujours là, mais de moins en moins nombreux. Il faudrait que toutes les sociétés apportent des gymnastes supplémentaires car elles peuvent nommer des vétérans au sein de leur société. Conditions : avoir plus de 45 ans et 20 ans de participation dans une société. Annoncer ces personnes au CC en remplissant le formulaire qui va être envoyé.

#### **DEMISSIONS DES SOCIETES :**

Elle doit se faire au moins 6 mois à l'avance, par écrit adressée au CC.

Les démissions des sociétés Versoix Gym Parents/Enfants et Avanchets (plus de moniteurs) ont été annoncées au 30 juin 2022, verbalement seulement.

PB propose d'abandonner la créance des cotisations AGG de ces 2 sociétés et demande à l'assemblée de voter. Acceptation à l'unanimité.

Blaise Monnier, Aïre-le-Lignon : propose de modifier les dates et de faire comme l'Etat de Genève, 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.

#### **DIVISION INFORMATION :**

Frédérique Guex, responsable de la Division prend la parole.

- Calendrier : il y a des erreurs (dates, lieux ou horaires) qui subsistent dans le calendrier des manifestations. Il est important que les responsables de chaque commission technique vérifient l'exactitude des informations et indiquent les corrections à apporter en écrivant à [info@agg.ch](mailto:info@agg.ch) le plus rapidement possible.
- PV des commissions : il est demandé aux responsables de commissions de transmettre régulièrement leurs PV de séances à [agg-cc@agg.ch](mailto:agg-cc@agg.ch) et à [info@agg.ch](mailto:info@agg.ch). Cela permet aussi de mettre à jour les informations, telles que le calendrier des manifestations, et d'archiver les documents au fur et à mesure.
- Communications : elle rappelle la possibilité de transmettre toutes les communications et informations à destination de la Division Information et du Courrier cantonal en écrivant à [info@agg.ch](mailto:info@agg.ch) ou à Denise Meystre (courrier cantonal avant le 15 du mois) [denise.meystre@agg.ch](mailto:denise.meystre@agg.ch).
- La Gymnastique Genevoise : le fichier d'adresse est en voie de modifications, afin d'ajuster les envois de la revue. Certains la reçoivent en plusieurs exemplaires ; encore un peu de patience, car il faut aussi répondre à certaines nécessités quant à la subvention média (minimum 1000 exemplaires par parution) et au tarif préférentiel de La Poste (minimum 1000 exemplaires par envoi). Les sociétés qui souhaitent un lot d'exemplaires à proposer à leur membre, dans l'objectif d'accroître le nombre d'abonnés, peuvent s'adresser à la responsable de la DI, Frédérique Guex, [frederique.guex@agg.ch](mailto:frederique.guex@agg.ch).
- Stand Info : le stand était présent à la Journée dans le Terrain, ce dimanche 14 mai. De nouveaux articles seront disponibles à la vente prochainement (nouveaux post-it, porte-clés, frisbees) ; ceux-ci sont déjà en précommande pour les sociétés qui le souhaitent (prix souvenirs pour leurs groupes p.ex.). Le Stand Info peut être présent lors de vos manifestations sur demande préalable ([info@agg.ch](mailto:info@agg.ch)) et selon les disponibilités, car il n'y a toujours pas de responsable pour ce poste.
- Annuaire 2023 : si certains moniteurs souhaitent un annuaire, ils sont en vente au prix de CHF 8.— auprès de Frédérique Guex.

#### **PROCHAINES CDS ET AD :**

RD informe que le CC n'a reçu aucune candidature à ce jour pour la CDS d'automne et l'AD du mois de novembre et demande aux délégués si quelqu'un est intéressé.

CDS d'automne : 9 octobre 2023 au Lignon. A vérifier si la salle est libre ce soir-là.

AD : à Vernier, possible le 13 novembre 2023.

RD remercie ces deux sociétés et fait remarquer qu'il doit y avoir minimum un mois entre les 2 assemblées.

**LABEL DE QUALITE POUR LE SPORT :**

RD annonce que l'AGG a reçu les félicitations de l'AGS (Association Genevois des Sports) pour avoir répondu aux exigences du Label de Qualité pour le Sport.

**8. PAROLES AUX SOCIETES**

Michel Hohl annonce que Gigi Fontannaz, fondatrice de FSG Geisendorf, a rejoint les étoiles.

Christophe Salina annonce que le 2 septembre 2023 la société de Versoix fêtera son 150<sup>ème</sup> anniversaire. Pour l'occasion, un petit apéritif est offert ce soir à l'assemblée, avec possibilité de partir avec le verre.

**9. REMERCIEMENTS ET CLOTURE**

Raymond Ducry remercie les personnes présentes et la société de Versoix pour leur accueil et clôt la Conférence des Dirigeants de Sociétés à 22h15.

GR/20.05.23